

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE EXERCICE 2025

Le Conseil communautaire est invité à tenir son Débat d'Orientation Budgétaire (DOB), afin de discuter des grandes orientations du prochain budget primitif, conformément à l'article L 2312-1 du code général des collectivités territoriales. **La tenue d'un DOB est obligatoire, et ce dans les 10 semaines précédent l'examen du budget primitif.**

A ce titre, l'article 107 de la Loi Notre (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) du 07 août 2015, modifie les conditions de présentation du DOB puisqu'il doit **faire l'objet désormais d'un rapport comportant des informations énumérées par la loi.**

Monsieur le Président doit donc présenter à l'occasion du DOB 2025, un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés, une présentation de la structure des dépenses et des effectifs (évolution prévisionnelle et l'exécution des dépenses de personnel, des rémunérations, des avantages en nature et du temps de travail) ainsi que sur la structure de la dette. Ce rapport donne lieu un débat.

Celui-ci est acté par une délibération spécifique qui donne lieu à un vote. Cette délibération est alors transmise au représentant de l'Etat. Le rapport prévu à l'article L2312.1 du CGCT est transmis par Monsieur le Président de la Communauté de communes Flandre Lys aux maires des communes membres dans un délai de 15 jours à compter de son examen par le Conseil communautaire. Il est mis à la disposition du public au siège de la Communauté de communes Flandre Lys, dans les 15 jours suivants la tenue du débat d'orientation budgétaire.

Les objectifs du D.O.B. :

- Présenter à l'assemblée délibérante les orientations budgétaires qui préfigurent les priorités du budget primitif, le contexte national et international étant évoqué,
- Informer sur la situation financière de la communauté de communes et les perspectives budgétaires,
- Présenter les actions à mettre proposer à arbitrage budgétaire.

Il sera donc abordé:

- Le contexte socio économique général
- L'analyse des ressources de la CCFL
- Les programmes à financer

Contexte Mondial et Européen

La croissance mondiale est attendue sans véritable élan en 2024 et en 2025, autour de 3 %,

- Les États-Unis continuent de surperformer et de surprendre à la hausse avec une croissance attendue proche de 3 %,
- La zone Euro peine à se redresser avec une croissance qui serait inférieure à 1 % en 2024, avec une économie allemande toujours à l'arrêt.
- La Chine ralentit également avec une croissance qui serait inférieure à 5 %, ce qui a conduit le gouvernement chinois à annoncer une série de nouvelles mesures de soutien à l'économie.

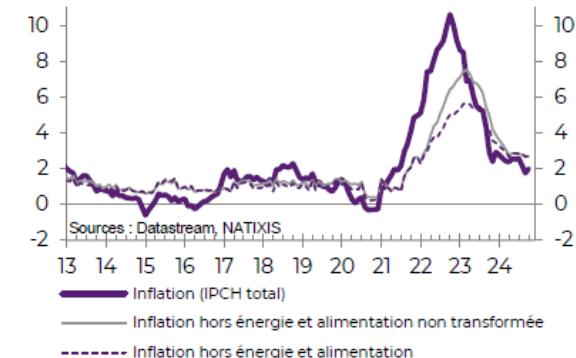
La plupart des banques centrales des pays avancés (BCE, Fed, BoE, BNS, BoK, Riksbank, etc.) ont commencé à desserrer l'étau du crédit sur fond de nette décélération de l'inflation en 2024 et ce mouvement se poursuivrait :

La Banque Centrale Européenne a abaissé ses taux directeurs de 75 pbs à 3,25 % pour le taux de dépôt et ce mouvement se poursuivrait avec une nouvelle baisse de 25 pbs attendue en décembre et un taux terminal prévu à 2,0 % en juin 2025.

Les prévisions de croissance dans la zone euro:

- Croissance du PIB de 1,3 %
- Inflation de 1,8%

Zone Euro : inflation et inflation sous-jacente



Croissance du PIB par pays (% T/T)
Prévision Natixis pour le T4



Source : Eurostat, Natixis

Source: Caisse d'épargne

Contexte National

Scénario de croissance de 0,9 % en 2025 en France.

L'activité a progressé de +0,4 % T/T au 3ème trimestre. La croissance du PIB a bénéficié d'une impulsion temporaire liée aux JO de Paris, les ventes de billets et des droits de diffusion audiovisuelle étant comptabilisées au 3ème trimestre. L'estimation d'un effet JO de l'ordre de +0,25 pp semble raisonnable, avec un contre coup similaire à attendre au T4 (croissance attendue à -0,1 % T/T au 4ème trimestre). Pour l'année 2025, la prévision de croissance pâtit d'une impulsion budgétaire négative avec un effort de 60 milliards € annoncé par le gouvernement. Il est estimé néanmoins que la réduction du déficit public sera probablement inférieure à celle annoncée et que celui-ci s'établira à 5,4 % en 2025 (vs 5,0 % attendu par le gouvernement), après 6,1 % en 2024.

Inflation : en moyenne annuelle, une prévision de l'inflation (IPCH) française à 1,7 % en 2025.

L'inflation (IPCH) française est ressortie en légère hausse en octobre, à 1,5 % en glissement annuel, après 1,4 % en septembre. L'inflation des services continue de baisser et l'inflation énergétique évolue désormais en territoire négatif en rythme annualisé. L'inflation des produits alimentaires et manufacturés se stabilise en rythme annualisé. Nous nous attendons à ce que l'inflation française se redresse quelque peu en novembre et décembre, mais qu'elle reste inférieure à 2 %.

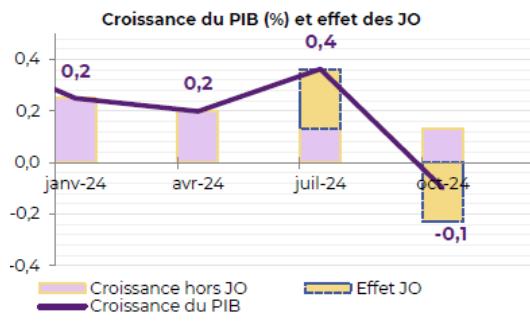
Risques : l'objectif de réduction du déficit public du gouvernement en 2025 est très ambitieux, avec un risque élevé de ne pas atteindre cette cible, en particulier sans majorité à l'Assemblée nationale.

Source: Caisse d'épargne

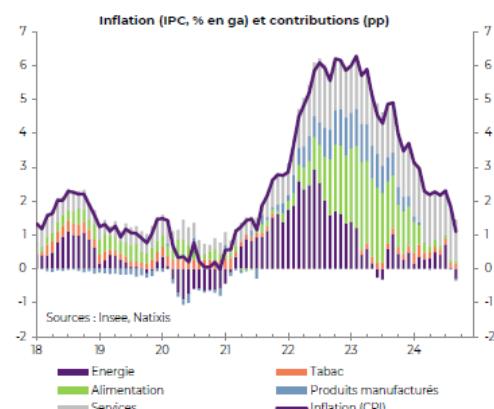
Prévisions

	2023	2024	2025
PIB (MA, %)	1,1	1,1	0,9
Consommation privée (MA, %)	0,9	0,8	1,1
Consommation publique (MA, %)	0,8	2,1	1,1
FBCF (MA, %)	0,7	-1,7	-0,2
Exportations (MA, %)	2,5	1,7	1,8
Importations (MA, %)	0,7	-1,3	1,9
Commerce extérieur (contrib., %)	0,5	1,0	-0,1
Inflation IPCH (%)	5,7	2,3	1,7
hors énergie et alim. non-transf. (%)	5,5	2,4	2,0

Source : Natixis CIB



Source : Insee, Natixis CIB

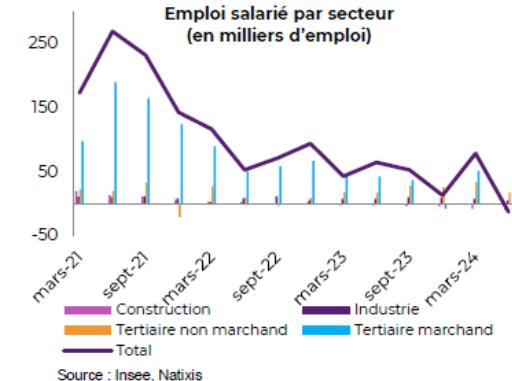


Contexte National

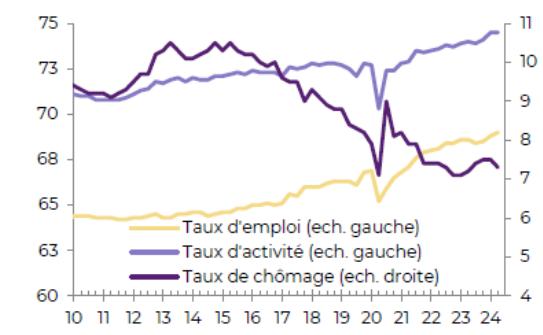
Après +0,3 % au T1-2024, l'emploi salarié s'est stabilisé au T2-2024, montrant des signes d'essoufflement, en particulier dans le secteur privé. Alors que l'emploi public continue de progresser (+16k au T2-2024, après +21k au T1-2024), la dynamique de l'emploi privé s'essouffle (-25k au T3-2024 après -28k au T2-2024), celui-ci se situant 0,3 % sous son pic de mars 2024. Les perspectives d'emploi restent dégradées dans les enquêtes de conjoncture, celles-ci s'établissant sous leur moyenne de long terme.

La croissance des salaires est stable à +2,9 % en glissement annuel au T2 2024 comme au T1-2024, avec des hausses plus marquées dans l'industrie (+3,4 %) que dans le tertiaire (+2,8 %) et la construction (+2,8 %). Comme au trimestre précédent, les salaires augmentent plus vite que les prix, permettant ainsi une amélioration du pouvoir d'achat des ménages.

Le taux de chômage a baissé de -0,2 point au T2-2024 à 7,3 % en France (hors Mayotte), mais reste au-dessus de la moyenne européenne (5,9 % en août 2024 après 5 mois à 6 %). Le taux d'activité est resté stable à 74,5 %, son plus haut niveau historique. Néanmoins, l'embellie demeure fragile dans un contexte de ralentissement de l'activité : les craintes des ménages concernant l'évolution du chômage augmentent nettement dans les enquêtes de conjoncture, tout en restant un peu inférieures à leur moyenne de long terme.



Evolution du marché du travail



Source: Caisse d'épargne

Contexte National

Un nouveau dérapage du déficit public en 2024

- En 2023, le déficit public s'est élevé à 5,5 % du PIB, après 4,7 % en 2022 et contre 4,4 % attendus dans le projet de loi de finances. Le creusement du déficit en 2023 s'explique par trois facteurs : une faible croissance spontanée des prélèvements obligatoires après deux années exceptionnelles post-covid ; la poursuite de baisses d'impôts pour plus de 10 milliards € ; et enfin, les dépenses publiques hors mesures exceptionnelles et hors charges d'intérêts qui ont continué d'augmenter à un rythme nettement supérieur à l'inflation.
- En 2024, le déficit public devrait atteindre 6,1 % (contre 4,4 % dans le PLF et 5,5 % dans le Programme de stabilité), ce qui marquerait un deuxième dérapage consécutif pour le gouvernement, ce qui est inhabituel en dehors des périodes de crise.
- Le gouvernement vise un effort de redressement budgétaire de 50 milliards € (~2 points de PIB) en 2025 pour ramener le déficit public à 5 %. Le « cocktail budgétaire » gouvernemental comprend un effort de 41,3 milliards € de réduction des dépenses et 19,3 milliards € de hausses d'impôts avec une croissance du PIB attendue à 1,1 %.

En pratique et en dépit de l'entrée de la France en procédure pour déficit excessif, l'effort de redressement budgétaire sera probablement plus lent :

De nombreuses mesures présentées par le gouvernement manquent de détails, notamment en ce qui concerne le volet réduction des dépenses

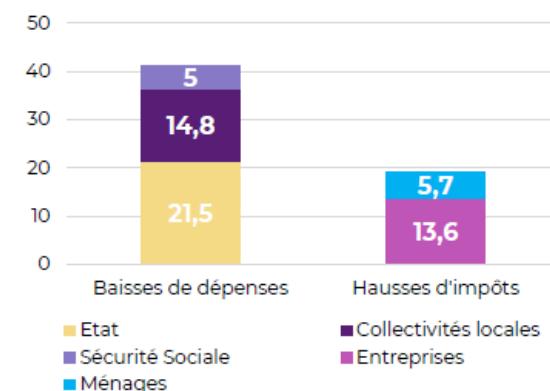
A la date de rédaction du présent document, aucun projet de loi de finance n'a été adopté.

Prévisions du gouvernement

	2023	2024f	2025f
Croissance du PIB réel	% MA	1.1	1.1
Déficit public	% PIB	-5.5	-6.1
Recettes publiques	% PIB	51.0	50.9
Dépenses publiques	% PIB	56.4	56.8
Dette publique	% PIB	109.9	111.9
Prélèvements obligatoires	% PIB	43.2	42.8

Source : PLF 2025, Natixis

2/3 de l'effort prévu par le gouvernement passe par une réduction des dépenses et 1/3 par des hausses d'impôts (Mds€)



Source : PLF 2025, Natixis

Source: Caisse d'épargne

Contexte National

Principales mesures relatives aux collectivités locales (à la date de rédaction du document).

L'atteinte de l'objectif de 5 milliards € de contribution repose sur trois dispositifs :

- Pour 3 milliards €, un mécanisme imposé à 450 grandes entités avec comme objectif de constituer un fonds de réserve.
- Une reprise de la dynamique de TVA d'environ 1,2 milliard €
- La réduction des remboursements du fonds de compensation de la TVA pour 800 millions €.

 Le Fonds vert a perdu 60 %. (enveloppe de 1 M d'euros)

Transferts financiers de l'État aux collectivités (fiscalité transférée + financement de la formation professionnelle)

Ils atteignent **104,5 milliards € hors fractions compensatrices de TVA** en contrepartie de réformes fiscales (47,1 milliards €) dans le PLF 2025 à périmètre courant, en baisse de 1,7 % (106,3 M), les prélèvements sur les recettes de l'état sont en baisse (44,2 M pour 45 M en 2024) et s'expliquent par :

- La stabilisation en valeur de la DGF
- La diminution prévue du FCTVA à **14,850 %**
- La fin du dispositif de soutien exceptionnel face à la hausse du coût de l'énergie

En Mds € - A périmètre courant

PLF 2025 : 104,5 (LFI 2024 : 106,3)
--

Fiscalité transférée	38,6 (36,4)	Financement de la formation professionnelle	1,3 (1,3)
----------------------	----------------	---	--------------

Transferts financiers hors fiscalité transférée et apprentissage			2025 : 64,6 (2024 : 68,6)
---	--	--	-------------------------------------

Subventions autres ministères	4,9 (6,7)	Dégrèvements législatifs	4,4 (4,3)	Amendes de police	0,8 (0,7)
-------------------------------	--------------	--------------------------	--------------	-------------------	--------------

Concours financiers de l'État aux collectivités locales			2025 : 53,5 (2024 : 54,4)
--	--	--	-------------------------------------

Prélèvements sur recettes dont	44,2 (45)	Mission RCT dont	4 (4,1)	TVA des régions	5,3 (5,3)
--------------------------------	--------------	------------------	------------	-----------------	--------------

DGD	1,588
DETR	1,046
DSIL Communes et groupements	0,570
DSI Départements	0,212

Source : rapport sur la situation des finances publiques locales – annexe au PLF 2025

Source: Caisse d'épargne

Contexte National

Répartition du FPIC

Le calcul des indicateurs financiers utilisés pour la répartition du fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) a été modifié (article 240 de la LFI 2024) en remplaçant le produit de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) perçu par le bloc communal par la fraction de TVA perçue en compensation de la suppression de cet impôt. Cet article inclut cette fraction de TVA dans les ressources fiscales agrégées qui servent de référence pour l'application éventuelle d'un plafonnement du prélèvement du FPIC et rend cette mesure applicable à la répartition du fonds effectuée en 2024.

Report de la suppression de la CVAE

Comme pour la LFI 2024, cet article n'impacte pas les collectivités puisqu'il ne propose pas de retour arrière sur l'affectation de la CVAE au budget de l'État.

La proposition faite dans cet article impacte les entreprises car la suppression de la CVAE est reportée de trois ans. Ainsi, le taux 2024 sera conservé jusqu'en 2027 (0,28 %), avant la diminution progressive (0,19 % en 2028 et 0,09 % en 2029) puis une suppression totale en 2030.

Par conséquent, le plafonnement de la contribution économique territoriale (CFE* + CVAE) est adapté aux modifications de taux de la CVAE : il reste identique jusqu'en 2027 puis diminue aussi progressivement pour ne porter sur la CFE qu'à partir de 2030.

Stabilisation en valeur au titre de 2025 des fractions de taxe sur la valeur ajoutée (TVA) affectées aux collectivités locales

Au fil des années, les collectivités locales ont perçu des fractions de TVA nationale en lieu et place de la perception d'impôts locaux (cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises, taxe d'habitation sur les résidences principales) ou de dotation (DGF des régions).

La compensation prend la forme d'une fraction de TVA nationale figée qui donne lieu à un montant reversé chaque année en fonction du montant de TVA nationale.

Cet article propose que la fraction de TVA versée à chaque collectivité locale au titre de l'année 2025 soit exceptionnellement égale au montant perçu en 2024 (après régularisation). Ainsi la dynamique de la TVA est conservée sur le budget de l'État pour associer les collectivités locales à l'effort de redressement des comptes publics.

Le fonds de sauvegarde des départements alimenté par la dynamique de la TVA n'est pas concerné par cette proposition.

Contexte National

Données complémentaires

Point d'indice de la fonction publique:

- Valeur Mensuelle: 4,92 €
- Montant annuel (indice 100): 5907,34 €

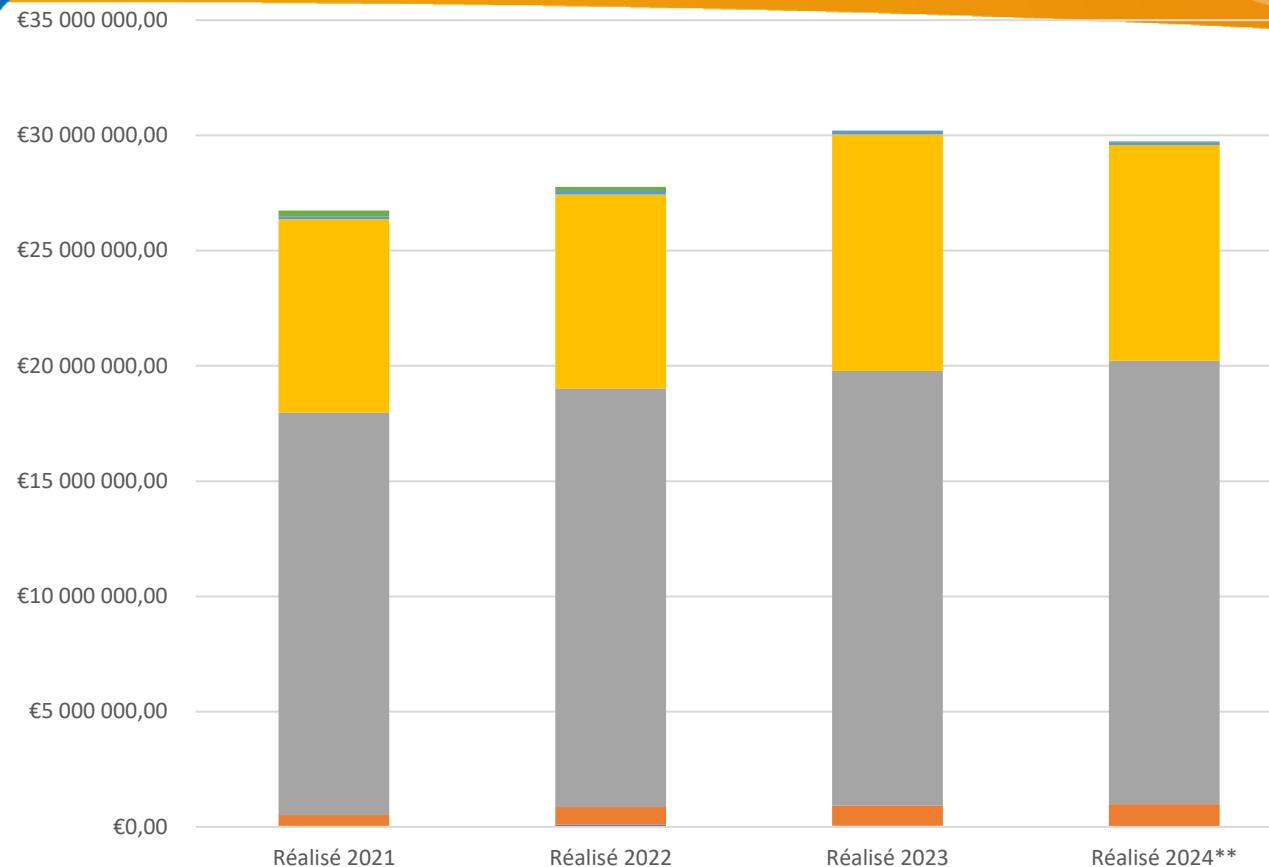
Coefficient de revalorisation forfaitaire des valeurs locatives

- 2025 : 2 % (prévisions)
- 2024 : 3,9 %
- 2023 : 7,1 %
- 2022 : 3,4 %

Réduction du déficit de la CNRACL:

- Hausse de 4 points

CHAPITRE	DESIGATION	Réalisé 2021	Réalisé 2022	Réalisé 2023	Réalisé 2024	Evolution 2024-2023
CHAPITRE 13	ATTÉNUATIONS DE CHARGES	45 391,00 €	102 106,67 €	54 207,62 €	9 630,80 € -	44 576,82 €
CHAPITRE 70	PRODUIT DU SERVICE DES DOMAINES, VENTES DIVERSES	464 665,00 €	764 470,03 €	879 878,31 €	970 450,46 €	90 572,15 €
CHAPITRE 73	IMPÔTS ET TAXES	17 469 199,00 €	18 147 444,06 €	18 848 792,96 €	19 252 353,39 €	403 560,43 €
CHAPITRE 74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	8 386 644,00 €	8 424 170,59 €	10 261 684,37 €	9 346 929,81 € -	914 754,56 €
CHAPITRE 75	AUTRE PRODUIT DE GESTION COURANTE	118 952,00 €	147 975,20 €	152 499,36 €	125 994,02 € -	26 505,34 €
CHAPITRE 77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	251 502,00 €	180 302,62 €	20 527,93 €	30 575,50 €	10 047,57 €
CHAPITRE 78	REPRISE SUR PROVISION			3 062,00 €	- € -	3 062,00 €
Recettes de l'exercice		26 736 353,00 €	27 766 469,17 €	30 220 652,55 €	29 735 933,98 € -	484 718,57 €
CHAPITRE 42	OPÉRATION D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	301 553,00 €	318 898,83 €	1 965,00 €	2 000,00 €	35,00 €
RÉSULTAT REPORTÉ		18 784 751,00 €	503 305,26 €	160 4241,48	2 000 000,00 €	395 758,52 €
TOTAL BUDGET		45 822 657,00 €	28 588 673,26 €	31 826 859,03 €	31 737 933,98 € -	88 925,05 €



■ ATTÉNUATIONS DE CHARGES

■ IMPÔTS ET TAXES

■ AUTRE PRODUIT DE GESTION COURANTE

■ PRODUIT DU SERVICE DES DOMAINES, VENTES DIVERSES

■ DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS

■ PRODUITS EXCEPTIONNELS

EXERCICES	DGF	DGF N/N-1
2014 *	2 751 201,00 €	
2015	2 439 314,00 €	-311 887,00 €
2016	2 113 938,00 €	-325 376,00 €
2017	1 923 304,00 €	-190 634,00 €
2018	1 848 763,00 €	-74 541,00 €
2019	1 814 176,00 €	-34 587,00 €
2020	1 789 247,00 €	-24 929,00 €
2021	1 763 271,00 €	-25 976,00 €
2022	1 735 411,00 €	-27 860,00 €
2023	1 736 762,00 €	1 351,00 €
2024	1 827 939,00 €	91 177,00 €

Depuis deux ans on observe une évolution à la hausse de la DGF pour la CCFL, cette tendance reste malgré tout à confronter à la future loi de finance

Evolution des bases et prévision 2025

Année	TH additionnelle	TFB additionnelle	TFNB additionnelle	CFE
2021	0	34 543 756	1 191 108	16 684 023
2022	0	36 136 350	1 127 520	17 529 706
2023	741 318	38 814 000	1 199 357	18 896 000
2024	572 000	40 773 000	1 243 000	19 671 000
Prévision 2025 + 1,7%	581 724	41 466 141	1 264 131	20 005 407

Les taux de fiscalité pratiqués en CCFL, aucune augmentation depuis le début du mandat

	Taux 2024
TH additionnelle	11,61%
TFB additionnelle	0,00%
TFNB additionnelle	2,16%
CFE	25,32%

Taux votés en 2024 dans les intercommunalités voisines

Intercommunalité	Taxe d'habitation additionnelle	Foncier bâti	Foncier non bâti	CFE
Cœur de Flandre Agglo	12,45	7	7,32	26,78
CC Pevele Carembault	11,51	2,9	2,92	26,24
CAPSO	12,76	3,11	6,65	26,84
CABBALR	16,97	4,55	19,12	29,35
CCFL	11,61	0	2,16	25,32
MEL	12,1	0	2,09	33,61

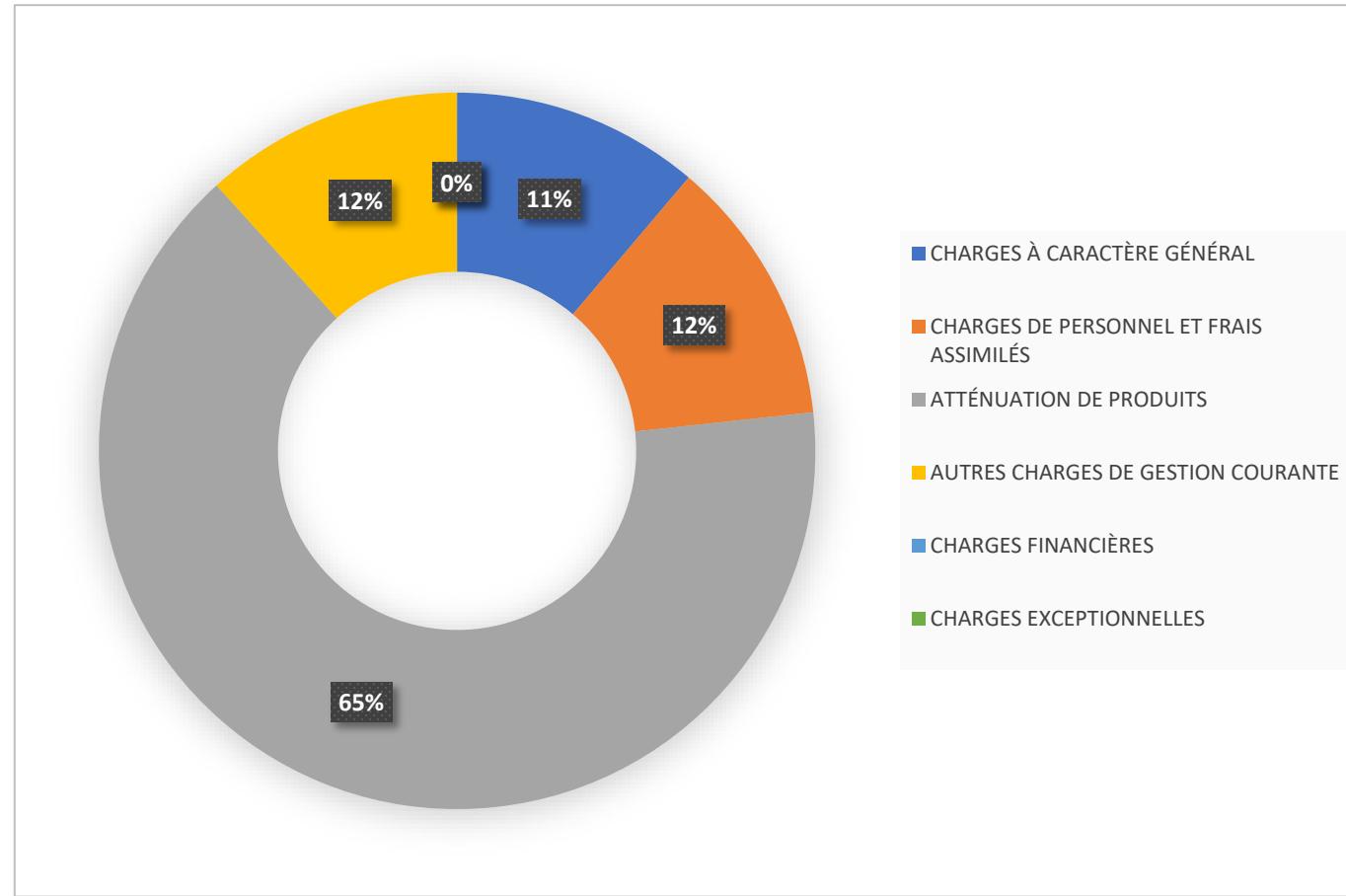
Evolution des recettes de fiscalités

Année	TH additionnelle	TFB additionnelle	TFNB additionnelle	CFE
2021	0	34 543 756	1 191 108	16 684 023
2022	0	36 136 350	1 127 520	17 529 706
2023	741 318	38 814 000	1 199 357	18 896 000
2024	572 000	40 773 000	1 243 000	19 671 000

Il est raisonnable de tabler sur une inflation des bases de 1,7 % pour l'année 2025..

...Faute d'informations consolidées avant l'envoi des convocations au conseil communautaire dédié au vote du budget, il conviendra de miser sur une stabilité des ressources de fiscalité

chapitre	DÉSIGNATION	Réalisé 2021	Réalisé 2022	Budget 2023	Réalisé 2023	Réalisé 2024	Variation 2024-2023
CHAPITRE 11	CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL	944 847,00 €	1 208 604,66 €	3 459 715,00 €	2 369 808,46 €	2 757 904,16 €	388 095,70 €
CHAPITRE 12	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILÉS	1 994 571,00 €	2 469 900,44 €	3 000 000,00 €	2 799 756,33 €	2 979 789,62 €	180 033,29 €
CHAPITRE 14	ATTÉNUATION DE PRODUITS	16 023 314,00 €	16 095 132,02 €	16 166 839,00 €	16 059 572,60 €	16 020 000,11 €	-39 572,49 €
CHAPITRE 65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	2 583 323,00 €	2 824 378,65 €	3 834 900,00 €	3 299 222,15 €	2 884 632,36 €	-414 589,79 €
CHAPITRE 66	CHARGES FINANCIÈRES	3 346,00 €	3 082,49 €	3 000,00 €	3 000,00 €	2 547,57 €	-452,43 €
CHAPITRE 67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 028 410,00 €	86 856,00 €	181 000,00 €	68 444,26 €	210,57 €	-68 233,69 €
CHAPITRE 68	DOTATIONS AUX PROVISIONS		10 877,00 €	10 000,00 €			0,00 €
CHAPITRE 22	DÉPENSES IMPRÉVUES			1 754 795,09 €		0,00 €	0,00 €
TOTAL DÉPENSES RÉELLES		22 577 811,00 €	22 698 831,26 €	28 410 249,09 €	24 599 803,80 €	24 645 084,39 €	45 280,59 €
CHAPITRE 42	OPÉRATION D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 634 353,00 €	1 548 192,51 €	1 245 000,00 €	1 176 586,05 €	0,00 €	-1 176 586,05 €
TOTAL BUDGET		24 212 164,00 €	24 247 023,77 €	29 655 249,09 €	25 776 389,85 €	24 645 084,39 €	



			Dépenses	Recettes	Solde
Budget Général	Résultat 2024	Fonctionnement	24 549 725,50 €	29 781 461,44 €	5 231 735,94 €
		Investissement	11 934 121,00 €	6 720 420,61 €	-5 213 700,39 €
	Report n-1	Fonctionnement	0,00 €	2 000 000,00 €	
		Investissement	0,00 €	16 791 638,75 €	
	RAR	Fonctionnement	0,00 €	0,00 €	0,00 €
		Investissement	12 282 157,77 €	2 345 856,98 €	-9 936 300,79 €
	Résultat cumulé	Fonctionnement	24 549 725,50 €	31 781 461,44 €	7 231 735,94 €
		Investissement	24 216 278,77 €	25 857 916,34 €	1 641 637,57 €
	Total cumulé		48 766 004,27 €	57 639 377,78 €	8 873 373,51 €

Evolution du prélèvement

EXERCICES	Montant
2013	328 457,00 €
2014	460 702,00 €
2015	607 324,00 €
2016	958 687,00 €
2017	1 204 366,00 €
2018	1 146 118,00 €
2019	1 158 347,00 €
2020	1 232 268,00 €
2021	1 317 410,00 €
2022	1 323 648,00 €
2023	1 243 424,00 €
2024	1 141 711,00 €

Depuis 2012, un mécanisme de péréquation horizontale a été institué pour le secteur communal le FPIC afin de réduire les inégalités de ressources entre communes. Les collectivités les plus riches contribuent au fonds, tandis que celles disposant de faibles moyens en bénéficient. Le calcul des contributions et des attributions repose sur des critères comme le potentiel fiscal et financier. Depuis 2012, la CCFL prends à sa charge la totalité du fonds

La répartition 2024 par commune

Ville	Montant
Estaires	106 179,00 €
La Gorgue	149 458,00 €
Haverskerque	19 528,00 €
Merville	219 996,00 €
Fleurbaix	41 993,00 €
Laventie	71 792,00 €
Lestrem	115 400,00 €
Sailly sur la Lys	64 406,00 €
CCFL	352 959,00 €
Total	1 141 711,00 €

L'attribution de compensation (AC) est un mécanisme financier dans les intercommunalités qui compense les transferts de compétences entre communes et leur intercommunalité, notamment lorsqu'une compétence est transférée. **Le montant de l'attribution de compensation est stable, sauf transfert de compétences**, son évolution doit faire l'objet d'un passage en Comission Locale des Charges Transférées (CLECT)

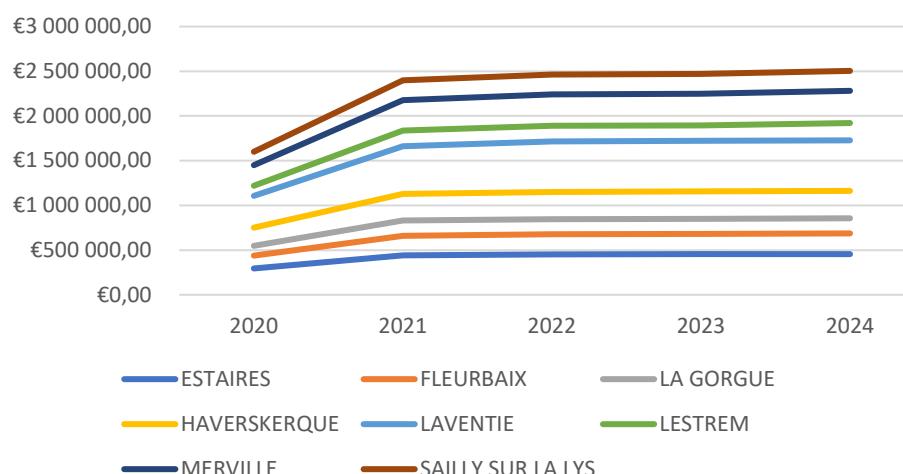
Répartition par communes

Ville	Montant
Estaires	843 510,32 €
La Gorgue	3 502 365,45 €
Haverskerque	33 578,02 €
Merville	4 830 799,50 €
Fleurbaix	278 119,00 €
Laventie	278 932,17 €
Lestrem	1 663 491,69 €
Sailly sur la Lys	871 919,39 €
Total	12 302 715,54 €

La dotation de solidarité communautaire
Les attributions par commune depuis 2020

VILLE	2020	2021	2022	2023	2024
ESTAIRES	294 640,00 €	439 920,00 €	450 603,00 €	454 867,00 €	454 867,24 €
FLEURBAIX	143 544,00 €	220 673,00 €	225 072,00 €	225 072,00 €	231 806,32 €
LA GORGUE	109 565,00 €	169 006,00 €	169 006,00 €	169 006,00 €	169 006,00 €
HAVERSKERQUE	203 384,00 €	299 388,00 €	305 972,00 €	306 678,00 €	306 677,73 €
LAVENTIE	355 448,00 €	533 878,00 €	565 084,00 €	565 084,00 €	565 084,00 €
LESTREM	113 241,00 €	173 968,00 €	173 968,00 €	173 968,00 €	193 488,80 €
MERVILLE	229 834,00 €	340 062,00 €	351 850,00 €	354 304,00 €	360 246,38 €
SAILLY SUR LA LYS	150 343,00 €	223 105,00 €	223 105,00 €	223 105,00 €	223 105,00 €
TOTAL	1 599 999,00 €	2 400 000,00 €	2 464 660,00 €	2 472 084,00 €	2 504 281,47 €

Evolution 2020-2024 de la DSC par commune



Afin de garantir une stabilité des ressources pour les communes, l'enveloppe 2025 de la DSC devra être augmentée de **23979,52 €**

Communes	FPIC	Attribution de compensation	DSC	Subvention Cinéma de Merville	total
Estaires	106 179,00 €	843 510,32 €	454 867,67 €		1 404 556,99 €
La Gorgue	149 458,00 €	3 502 365,45 €	169 005,00 €		3 820 828,45 €
Haverskerque	19 528,00 €	33 578,02 €	306 677,00 €		359 783,02 €
Merville	219 996,00 €	4 830 799,50 €	360 246,00 €	21 067,20 €	5 432 108,70 €
Fleurbaix	41 993,00 €	278 119,00 €	231 806,00 €		551 918,00 €
Laventie	71 792,00 €	278 932,17 €	565 084,00 €		915 808,17 €
Lestrem	115 400,00 €	1 663 491,69 €	193 489,00 €		1 972 380,69 €
Sailly sur la Lys	64 406,00 €	871 919,39 €	223 105,00 €		1 159 430,39 €
TOTAL					15 616 814,41 €

Evolution des charges de personnel

ITEMS	Colonne12	Colonne2	Colonne3	Colonne4	Variation 2024-2023
	2022	2023	2024		
Personnel extérieur	64 847,05 €	61 678,73 €	21 464,16 €	-40 214,57 €	
Salaire Brut	1 693 381,43 €	1 931 972,47 €	2 065 022,82 €	133 050,35 €	
Charges	621 387,52 €	688 391,05 €	824 571,44 €	136 180,39 €	
Autres frais de personnel	90 284,44 €	78 078,48 €	68 731,20 €	-9 347,28 €	
Total	2 469 900,44 €	2 760 120,73 €	2 979 789,62 €	219 668,89 €	

En 2024, les charges de personnel représentent 12,14 % des charges de fonctionnement pour 11 % fin 2023.

En 2024 la CCFL a du procéder à la régularisation de plusieurs cotisations sociales non payées en 2023 (URSSAF, Centre de Gestion)

Détails des salaires bruts

ITEMS	Colonne2
Traitements indiciaires	1 610 468,49 €
Régime indemnitaire	385 044,14 €
NBI	19 088,43 €
Avantage en nature	- €
HS	- €
SFT	15 701,85 €
Apprentis	31 576,14 €
Autres indemnités	3 143,77 €
Total	2 065 022,82 €

Tableau des effectifs au 17 décembre		
Cadre d'emploi	Postes ouverts au 17/12/2024	postes pourvus
Filière administrative		
Attaché hors classe (A)	1	1
Attaché principal (A)	1	1
Attaché territorial (A)	4	4
Rédacteur principal de 1ère classe (B)	1	1
Rédacteur principal de 2ème classe (B)	1	0
Rédacteur territorial (B)	5	5
Adjoint administratif principal 1ère classe (C)	4	4
Adjoint administratif principal 2ème classe (C)	2	2
Adjoint administratif (C)	12	11
Adjoint administratif principal de 2ème classe (C) à TNC 50 %	1	1
Filière technique		
Ingénieur principal (A)	3	3
Ingénieur territorial (A)	0	0
Technicien territorial (B)	0	0
Agent de maîtrise principal (C)	2	2
Agent de maîtrise (C)	3	3
Adjoint technique principal 1ère classe (C)	1	1
Adjoint technique principal 2ème classe (C)	2	2
Adjoint technique (C)	4	3
Filière sportive et animation		
Adjoint d'animation principal de 2ème classe (C)	1	1
Adjoint d'animation	1	1
Filière médico-sociale		
Conseiller socio-éducatif supérieur (A)	1	1
Conseiller socio-éducatif (A)	0	0
Psychomotricien (A)	1	1
Educateur de jeunes enfants (A)	0	0
Educateur de jeunes enfants classe exceptionnelle (A)	3	3
Technicien paramédical de classe normale (B)	0	0
Filière culturelle		
Assistant de conservation (B)	0	0
Assistant de conservation principal de 2ème classe	1	1
Assistant de conservation principal de 1ère classe	0	0
Bibliothécaire (A)	0	0
Autres cadres d'emploi		
Emploi fonctionnel de direction	1	1

Les avantages

- Chèque déjeuner d'une valeur faciale de 5 euros remis à l'agent par journée de travail. La participation de la collectivité s'élève à 60 %, les 40 % restant étant à la charge de l'agent.
- Carte cadeau de 100 euros remise en décembre aux agents présents au 31 octobre de l'année
- La communauté de communes adhère à Plurelya pour les aides sociales aux agents.
- Depuis 2022, la CCFL prend en charge les frais de protection sociale de ses agents. Par délibération en date du 17 décembre 2024 la CCFL a modifié les règles de participation comme suit:
 - Participation mensuelle aux frais de santé: 40 €
 - Participation mensuelle aux frais de prévoyance: 40 €,
 - Plafonné à 55 € cumulé
 - plafonné au montant de la cotisation.

Avantages en nature: aucun

Les horaires d'ouverture de la collectivité ont évolué depuis le 17 juillet 2017, avec la fermeture au public de deux après-midi par semaine. Ainsi, depuis cette date, les horaires d'ouverture au public sont les suivants : les lundis, mercredis et vendredis, de 8 heures 30 à 12 heures et de 13 heures 30 à 17h,
les mardis et jeudis, de 8 heures 30 à 12 heures

Par délibération n°2021D125 du 29 juin 2021, un protocole relatif à l'aménagement du temps de travail en CCFL a été instauré depuis le 1er juillet 2021.

Le temps de travail hebdomadaire en vigueur au sein de la CCFL est désormais fixé, au choix, à 35h00 par semaine ou à 36h15 par semaine pour les agents à temps complet. En fonction de la durée hebdomadaire de travail choisie, les agents bénéficient de 6,5 jours de réduction de temps de travail (ARTT) afin que la durée annuelle du travail effectif soit conforme à la durée annuelle légale de 1607 heures.

Les horaires de fonctionnement des services sont fixés sur une amplitude maximale de 8h à 17h30. Au sein de ces cycles hebdomadaires, les agents sont soumis à des horaires variables et fixes. Par ailleurs, par délibération n°2021D124 du 29 juin 2021, la mise en place du télétravail a également été instauré en CCFL.

De nouvelles modalités d'aménagement du temps de travail, pour les Services RPE et Port, Base de loisirs et hébergements touristique, ont été instaurées par délibération n°2023D119 du 22 juin 2023. Compte tenu de la spécificité de ces services, le temps de travail des agents rattachés à ces derniers est annualisé alternant des périodes de haute activité et de faible activité

Préalablement à ce rapport d'orientation budgétaire a été présenté **un rapport sur l'égalité hommes-femmes** qui aborde : la situation des ressources humaines en matière d'égalité professionnelle et notamment :

- la répartition des effectifs par filière,
- la répartition des effectifs par niveau hiérarchique,
- le temps de travail,
- les avancements,
- les recrutements, la formation.

Il constitue un guide pour mener des projets toujours plus volontaristes en matière d'égalité femmes-hommes

Ce cinquième rapport sur l'égalité Femmes-Hommes conforte la situation honorable sur le thème de l'égalité Hommes Femmes

Subvention 2024 au mouvement sportif

Envoyé en préfecture le 12/02/2025

Reçu en préfecture le 12/02/2025

Publié le



ID : 059-245900758-20250211-2025D026-DE

Associations	Aide aux associations intercommunales	Aide à l'emploi salarié	Aide exceptionnelle/ sport de haut niveau	Aide aux déplacements	TOTAL
FLANDRE LYS NATATION	10 000,00 €	3 731,00 €			13 731,00 €
FLANDRE LYS TRIATHLON	5 000,00 €				5 000,00 €
FLEURBAIX J'Y COURS	2 000,00 €				2 000,00 €
BASKET CLUB ESTAIRES		500,00 €	5 000,00 €	612,00 €	6 112,00 €
BMX LA GORGUE				319,00 €	319,00 €
ENTENTE PONGISTE ESTAIRES LA GORGUE MERVILLE		1 949,00 €		1 500,00 €	3 449,00 €
TENNIS CLUB FLANDRE LYS LA GORGUE		4 000,00 €			4 000,00 €
TENNIS CLUB DE MERVILLE		3 162,00 €			3 162,00 €
LA TANCHE MERVILLOISE				804,00 €	804,00 €
TEAM SHARK VTT				1 500,00 €	1 500,00 €
TENNIS CLUB DE FLEURBAIX		4 000,00 €			4 000,00 €
JUDO CLUB LAVENTIE				132,00 €	132,00 €
JEANNE D'ARC ESTAIROISE		4 000,00 €		1 500,00 €	5 500,00 €
BILLARD CLUB ESTAIROIS				119,00 €	119,00 €
DOJO ESTAIROIS		960,00 €			960,00 €
BODY WORK LESTREM				1 500,00 €	1 500,00 €
EXTREM FIGHTING SPIRIT				376,00 €	376,00 €
LESTREM GYM		4 000,00 €		1 500,00 €	5 500,00 €
TENNIS CLUB DE LESTREM		4 000,00 €			4 000,00 €
TENNIS CLUB DE SAILLY SUR LA LYS		1 392,00 €			1 392,00 €
ASSOCIATION GYMNIQUE DE SAILLY SUR LA LYS				1 500,00 €	1 500,00 €
TENNIS DE TABLE DE SAILLY SUR LA LYS				268,00 €	268,00 €
Subvention JO Audrey Feutrie					2 000,00 €
En route pour les JO (Fleurbaix)					2 000,00 €
Les foulées Laventinoise					2 000,00 €
Médailles					25 300,00 €
TOTAL	17 000,00 €	31 694,00 €	5 000,00 €	11 630,00 €	96 624,00 €

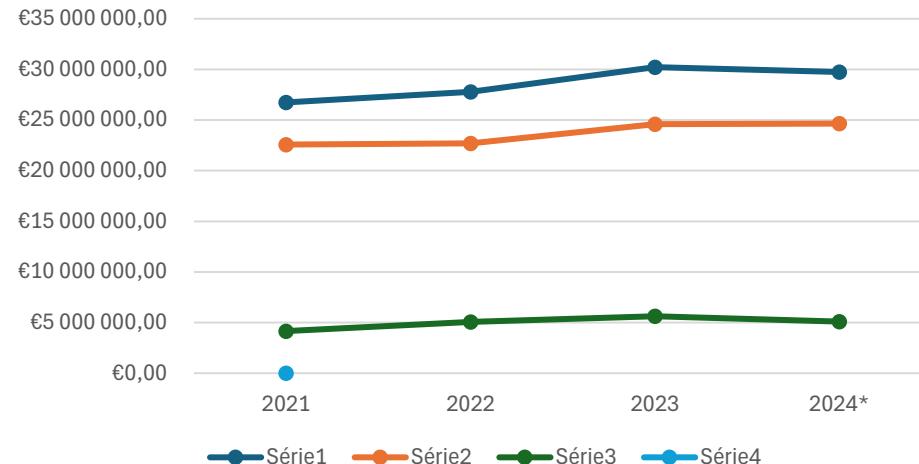
Type d'aide	Prévision 2025
Associations intercommunales	15 000,00 €
Manifestations sportives associations	8 000,00 €
Emploi salarié	40 000,00 €
sport de haut niveau	15 000,00 €
Manifestations sportives communes	16 000,00 €
Accompagnement sportifs compétiteurs	10 000,00 €
Médailles	30 000,00 €
Total	134 000,00 €

Pour l'exercice budgétaire 2025, une réflexion est portée sur le remplacement des bons d'achat aux médaillés par le versement d'une prime

Prévisions 2025

Organisme	Montant
Campus des métiers	30 000,00 €
Plan local d'insertion pour l'emploi du pas de calais	30 000,00 €
Plan local d'insertion pour l'emploi du Nord	19 000,00 €
Mission locale d'Hazebrouck	52 000,00 €
Mission locale de Béthune	22 000,00 €
Plateforme OZIRIS	1 600,00 €
Initiative artois	8 039,00 €
Initiative Flandre intérieure	12 000,00 €
Boutique de gestion de l'espace	28 000,00 €
Eura industry innov	20 000,00 €
SMFL	147 750,00 €
USAN	446 093,00 €
AGUR	100 000,00 €
HDF Mobilité	12 000,00 €
CCI Haut de France	6 875,00 €
UNIS Cité	11 944,00 €
NOREADE	980 000,00 €
La fibre numérique 59/62	14 000,00 €
Association Nationale des élus en charge du sport	1 055,60 €
association des maires du Nord	2 000,00 €
Pôle Métropolitain des Flandres	17 000,00 €
Total	1 961 356,60 €

Evolution de la capacité d'autofinancement



Le résultat de fonctionnement affiche sur le long temps une évolution régulière. La hausse de 2023 est due à une absence de facturation d'énergie . La reprise des fluides de la piscine en 2023 a été sans incidences.

ITEM	2021	2022	2023	2024 au 15/01/25
RECETTES DE GESTION	26 736 353,00 €	27 766 469,17 €	30 220 652,55 €	29 735 933,98 €
DEPENSES DE GESTION	22 577 811,00 €	22 698 831,26 €	24 599 803,80 €	24 645 084,39 €
TOTAL	4 158 542,00 €	5 067 637,91 €	5 620 848,75 €	5 090 849,59 €

La CCFL supporte actuellement deux emprunts:

1. Par délibération du 14 décembre 2017, a été acté le transfert d'un emprunt contracté auprès du crédit agricole par la commune de Laventie, dans le cadre de l'acquisition du Castel de l'Alloeu. Ce prêt est remboursable sur 14 ans, **par annuité d'un montant de 28 916,52 euros.** Dernière annuité : 2032. Taux 1.3%.

Échéance	Capital restant du	Montant de l'échéance	capital	Intérêt
03/01/25	220 967,85 €	28 916,52 €	26 640,55 €	2 275,97 €
03/01/26	194 327,30 €	28 916,52 €	26 914,95 €	2 001,57 €
03/01/27	167 412,35 €	28 916,52 €	27 192,17 €	1 724,35 €
03/01/28	140 220,18 €	28 916,52 €	27 472,25 €	1 444,27 €
03/01/29	112 747,93 €	28 916,52 €	27 755,22 €	1 161,30 €
03/01/30	84 992,71 €	28 916,52 €	28 041,10 €	875,42 €
03/01/31	56 951,61 €	28 916,52 €	28 329,92 €	586,60 €
03/01/32	28 621,69 €	28 916,52 €	28 621,69 €	294,83 €

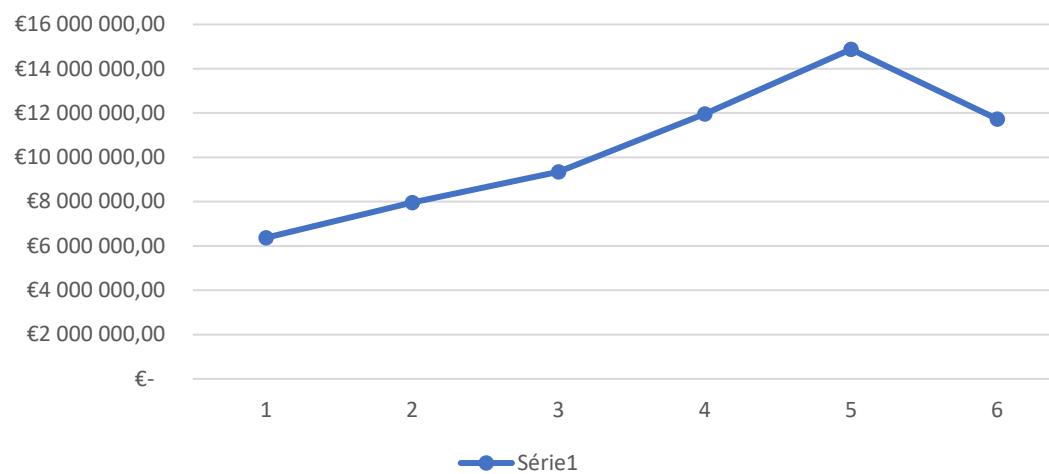
2. La CAF a alloué à la Communauté de communes Flandre Lys en date du 4 avril 2008 un prêt à taux zéro d'un montant de 379 000 euros dans le cadre de l'aménagement d'EOLYS. Ce prêt est remboursable en **20 annuités de 18 950 euros.** Dernière annuité : 2029

Échéance	Capital restant du	Montant de l'échéance	capital	Intérêt
05/10/2025	94 750,00 €	18 950,00 €	18 950,00 €	- €
05/10/2026	75 800,00 €	18 950,00 €	18 950,00 €	- €
05/10/2027	56 850,00 €	18 950,00 €	18 950,00 €	- €
05/10/2028	37 900,00 €	18 950,00 €	18 950,00 €	- €
05/10/2029	18 950,00 €	18 950,00 €	18 950,00 €	- €

Les dépenses d'investissement par année et par Chapitre

Chapitre	Intitulé	2019	2020	2021	2022	2023	2024
20	frais d'étude	91 138,80 €	52 520,27 €	145 817,08 €	253 765,43 €	188 621,47 €	136 205,72 €
204	fonds de concours aide logement	1 365 782,11 €	2 505 369,11 €	1 775 689,13 €	3 572 736,10 €	7 692 521,92 €	4 335 344,16 €
21	Immobilisation définitive	943 461,50 €	270 988,40 €	2 305 020,85 €	549 459,36 €	988 164,68 €	285 810,63 €
23	Immobilisation en cours	3 972 829,07 €	5 128 811,79 €	5 120 426,62 €	7 593 104,20 €	6 009 315,41 €	6 980 483,88 €
TOTAL		6 373 211,48 €	7 957 689,57 €	9 346 953,68 €	11 969 065,09 €	14 878 623,48 €	11 737 844,39 €

Evolution de l'investissement 2019-2024



Montant cumulé des investissements depuis 2020: **55 890 176,21 €**

Les **restes à réaliser** en comptabilité publique désignent les engagements budgétaires d'investissements pris sur un exercice mais dont l'exécution (dépenses ou recettes) est reportée à un exercice ultérieur. Cela peut inclure des travaux non achevés, des commandes non livrées ou des subventions non versées. Ces montants sont inscrits pour garantir que les crédits restent disponibles jusqu'à la réalisation effective. Ils assurent la continuité budgétaire et la traçabilité des engagements.

- Montant des restes à réaliser à intégrer au BP 2025: **12282157,77 €**
- Dont fonds de concours: **9466580,90 €**
- Dont aide à la production et à la rénovation de logements: **718200,000 €**

	Synthèse Fonds de concours Fusion					
	enveloppe ouverte	montant octroyé	montant mandaté	Engagements en cours	crédits libérés après solde	reste à octroyer
Estaires	3 410 656,00 €	3 092 465,17 €	2 016 877,65 €	1 123 902,62 €	5 418,90 €	323 609,73 €
Fleurbaix	1 471 553,00 €	1 264 647,72 €	1 176 794,50 €	- €	92 347,22 €	299 252,50 €
Haverskerque	920 466,00 €	267 433,93 €	167 173,83 €	99 214,52 €	1 045,58 €	654 077,65 €
La Gorgue	2 770 018,00 €	2 244 207,77 €	545 372,77 €	1 698 835,00 €	- €	525 810,23 €
Laventie	2 874 780,00 €	2 410 262,29 €	493 290,69 €	1 174 149,83 €	401 433,45 €	865 951,16 €
Lestrem	2 213 472,00 €	1 357 256,83 €	1 057 289,86 €	299 966,97 €	- €	856 215,17 €
Merville	4 800 610,00 €	4 247 859,64 €	3 108 577,60 €	1 139 282,04 €	0,00 €	552 750,36 €
Sailly-sur-la-Lys	2 133 397,00 €	2 133 397,00 €	845 992,00 €	1 287 405,00 €	- €	- €
TOTAL	20 594 952,00 €	17 017 530,35 €	9 411 368,90 €	6 822 755,98 €	500 245,15 €	4 077 666,80 €

Les montants présentés sont arrêtés au 15 janvier 2025. Les encours sont en perpétuel mouvement en raison des appels de fonds et des réajustements d'enveloppes en fin d'opération.

	Synthèse Fonds de concours Culture					
	enveloppe ouverte	montant octroyé	montant mandaté	Engagement en cours	crédits libérés après solde	reste à octroyer
Estaires	100 000,00 €	100 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Fleurbaix	100 000,00 €	32 375,04 €	43 050,84 €	0,00 €	-10 675,80 €	56 949,16 €
Haverskerque	100 000,00 €	43 516,03 €	0,00 €	43 519,03 €	0,00 €	56 483,97 €
La Gorgue	100 000,00 €	49 000,00 €	48 878,00 €	49 000,00 €	122,00 €	51 122,00 €
Laventie	100 000,00 €	88 725,00 €	65 548,77 €	0,00 €	3 941,06 €	15 216,06 €
Lestrem	100 000,00 €	100 000,00 €	0,00 €	100 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Merville	100 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	100 000,00 €
Sailly-sur-la-Lys	100 000,00 €	26 736,20 €	23 308,80 €	0,00 €	3 427,40 €	76 691,20 €
TOTAL	800 000,00 €	440 352,27 €	180 786,41 €	192 519,03 €	-3 185,34 €	356 462,39 €

	Synthèse Fonds de concours Tourisme					
	enveloppe ouverte	montant octroyé	montant mandaté	Engagements en cours	ts libérés après	reste à octroyer
Estaires	400 000,00 €	400 000,00 €	48 194,92 €	351 805,08 €	0,00 €	0,00 €
Fleurbaix	400 000,00 €	305 284,00 €	30 284,00 €	275 000,00 €	0,00 €	94 716,00 €
Haverskerque	400 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	400 000,00 €
La Gorgue	400 000,00 €	400 000,00 €	0,00 €	400 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Laventie	400 000,00 €	400 000,00 €	81 604,75 €	317 475,60 €	919,65 €	0,00 €
Lestrem	400 000,00 €	400 000,00 €	0,00 €	400 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Merville	400 000,00 €	400 000,00 €	271 458,45 €	128 541,55 €	0,00 €	0,00 €
Sailly-sur-la-Lys	400 000,00 €	399 999,54 €	286 144,40 €	113 855,14 €	0,00 €	0,46 €
Total	3 200 000,00 €	2 705 283,54 €	717 686,52 €	1 986 677,37 €	919,65 €	494 716,46 €

Il convient également de reprendre le solde des fonds de concours délibérés précédemment pour définir les enveloppes à prévoir au BP 2025. Au 15 janvier 2025:

- Les engagements globaux en cours sont de **9466580,90 €(RAR)**
- Les crédits disponibles sont évalués à **4 950 000,00 €**

LAVENTIE	Batiment de stockage du CTM phase 1	310 000,00 €	FUSION
	Réfection du parquet de l'école de danse	8 000,00 €	FUSION
	Réfection école Puchois	22 750,00 €	FUSION
	Réfection rue de Général de Gaulle	172 909,53 €	FUSION
	Réfection de l'église de Fauquissart	57 500,00 €	FUSION
	Remise en état des équipements sportifs	36 000,00 €	FUSION
	Equipements pour services culturels 2025	3 750,00 €	CULTURE
	Aménagement de l'étang communal /FUSION	147 500,00 €	FUSION
	Sécurisation des espaces publics	40 500,00 €	FUSION
	Foncier pour nouveau CTM	97 200,00 €	FUSION
Total		896 109,53 €	

ESTAIRES	Extension du cimetière	147 236,92 €	FUSION
	Skate park	200 000,00 €	FUSION
	Aménagement du centre ville - phase 2		FUSION
	Total		347 236,92 €

LESTREM	Ferme Petitprez (partie sur FDC fusion)	710 000,00 €	FUSION
	Toiture de l'église de la Fosse	146 215,47 €	FUSION
	Total	856 215,47 €	
FLEURBAIX	Equipement des services 2024	50 000,00 €	FUSION
	VRD 2024	160 000,00 €	FUSION
	Travaux batiments 2024	10 000,00 €	FUSION
	Ombrières	28 333,33 €	FUSION
	Dépenses diverses 2025	62 000,00 €	FUSION
Total		310 333,33 €	
HAVERSKERQUE	Points lumineux	8 902,00 €	FUSION
	Nouvelle mairie	650 000,00 €	FUSION
	Signalétiques périscolaires	425,80 €	FUSION
	Rénovation des chapelles	50 000,00 €	TOURISME
Total		709 327,80 €	

MERVILLE	Mise aux normes de passages piétons PMR	72 162,07 €	FUSION
	Rénovation du patrimoine bâti (7 bâtiments)	35 083,83 €	FUSION
	Trottoirs divers - ajustement n°2	70 422,50 €	FUSION
	Aménagement Variscotte - V. Hugo - ajustement		FUSION
	Création d'un terrain synthétique		FUSION
	Réaménagement ECRH		FUSION
Total		177 668,40 €	

Montant total à engager au 15 janvier 2025: 3 296 891,45 €

Conformément aux préconisations de la Chambre Régionale des Comptes et afin de disposer d'une vision stratégique à moyen terme du développement du territoire, la CCFL a développé un plan pluriannuel d'investissement reprenant par axes d'actions l'ensemble des projets à mener d'ici la fin du mandat.

Ce P.P.I. est un outil de pilotage stratégique qui a vocation à être en perpétuelle évolution le temps du mandat en fonction de la réalité des prix et des choix politiques.

Les montants qui sont indiqués représentent des masses financières indicatives qui seront ajustées au fil de la maturation des projets.

Sont présentées les prévisions budgétaires reprenant les principaux projets en cours de la politique d'investissement pour le territoire pour chaque thématique. Il est précisé que ces prévisions intègrent l'ensemble des budgets annexes de la collectivité

	OPERATION	Montant estimatif	2025	2026	2027	2028	2029
Développement économique	travaux de sécurisation des pacaux	180 000,00 €	180 000,00 €	0,00 €			
	Rénovation du site madeleine	115 566,00 €	115 566,00 €				
	Aménagement des pacaux	931 200,00 €	921 000,00 €				
	Modernisation signalétique des ZA + relamping	120 000,00 €	120 000,00 €				
	Acquisitions foncières	421 728,00 €	421 728,00 €				
	Giratoire rivière d'or	1 846 644,00 €	400 000,00 €	1 446 644,00 €			
	Reprise de SAFFILIN	1 600 000,00 €	1 600 000,00 €				
	Démontage de la passerelle Madeleine	150 000,00 €	50 000,00 €	100 000,00 €			
	ZI fondeur parking poids lourds	709 800,00 €	60 000,00 €	649 800,00 €			
Sous total		6 074 938,00 €	3 868 294,00 €	2 196 444,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

	OPERATION	Montant estimatif	2025	2026	2027	2028	2026
Tourisme	Aménagement de la maison éclusière	601 800,00 €		300 900,00 €	300 900,00 €		
	Fonds de concours tourisme	4 494 716,46 €	50 000,00 €	2 222 358,23 €	2 222 358,23 €		
	Aménagement des écolodges	313 200,00 €	313 200,00 €	0,00 €	0,00 €		
	Passerelle de la maison éclusière	696 000,00 €	696 000,00 €				
	Mise aux normes du port	84 000,00 €	84 000,00 €				
	Garde corp accès ponton	5 000,00 €	5 000,00 €				
	remplacement signalétique du port	1 500,00 €	1 500,00 €				
	Bornes électrique port	24 000,00 €	24 000,00 €				
	Signalétique chemin de la forme	50 000,00 €		50 000,00 €			
Sous total		6 270 216,46 €	1 173 700,00 €	2 573 258,23 €	2 523 258,23 €	0,00 €	0,00 €

	OPERATION	Montant estimatif	2025	2026	2027	2028	2026
Action culturelle	Déploiement du RFID dans les bibliothèques	359 000,00 €	24 000,00 €	335 000,00 €			
	Fonds de concours culture	356 462,39 €	120 000,00 €	236 462,39 €			
	Matériel informatique conseillers numériques	16 000,00 €	16 000,00 €				
	Acquisition scène sonorisée	10 000,00 €		10 000,00 €			
Sous total		741 462,39 €	160 000,00 €	581 462,39 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

	OPERATION	Montant estimatif	2025	2026	2027	2028	2026
Aménagement de l'aéroport	Ecole de pilotage	10 154 840,06 €	362 521,42 €	5 598 801,33 €	4 193 517,31 €		
	Rénovation de l'hélice	105 840,00 €	105 840,00 €				
	Ecole de mécanique	1 345 200,00 €	538 080,00 €	807 120,00 €			
	Acquisition du Hangar "Roquette"	100 000,00 €	100 000,00 €				
	Equipement matériel aéroport	10 000,00 €	10 000,00 €				
	pontage parking	15 000,00 €		15 000,00 €			
	Balisage diurne	60 000,00 €	60 000,00 €				
	Rénovation des PAPIS	80 000,00 €	80 000,00 €				
	Divers travaux de mise en conformité	27 000,00 €	27 000,00 €				
	Remplacement de portails	15 000,00 €	1 500,00 €				
	achat d'un tracteur pour espaces verts	40 000,00 €	40 000,00 €				
	programme de cloture 2025	18 000,00 €	18 000,00 €				
	création de dalles pour nouveaux hangar	500 000,00 €	250 000,00 €	250 000,00 €			
	Aménagement complémentaire EOLYS	105 960,00 €	31 788,00 €	74 172,00 €			
	Panneaux photovoltaïque EOLYS	1 296 000,00 €	648 000,00 €	648 000,00 €			
Sous total		13 872 840,06 €	2 272 729,42 €	7 393 093,33 €	4 193 517,31 €	0,00 €	0,00 €

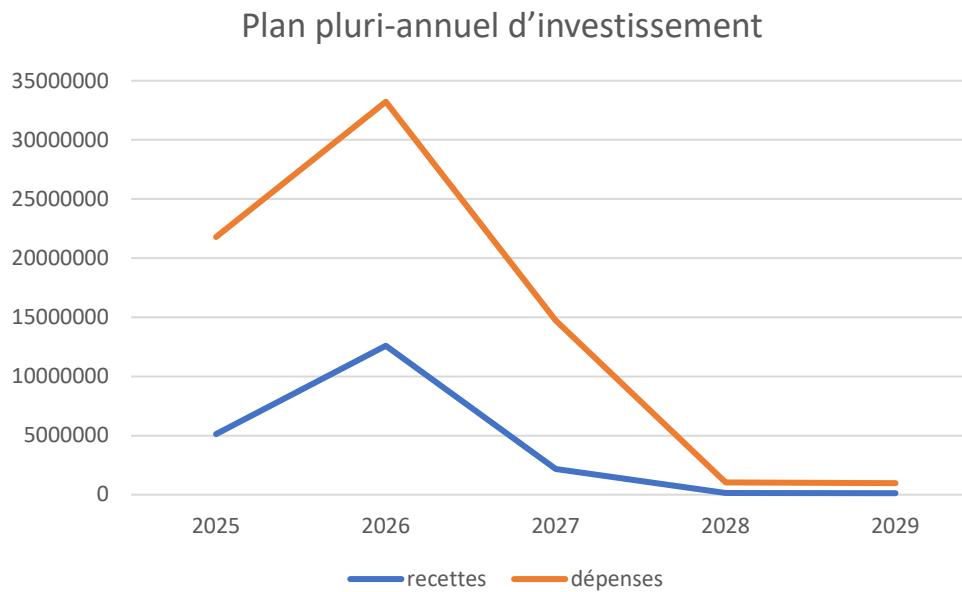
	OPERATION	Montant estimatif	2025	2026	2027	2028	2026
Habitat	Aide à la production de résidence adaptées	6 000,00 €	6 000,00 €				
	Aide production et rénovation LLS	5 500 000,00 €	800 000,00 €	800 000,00 €	800 000,00 €	850 000,00 €	850 000,00 €
	Acquisition logement en zone innondable	50 000,00 €	20 000,00 €	25 000,00 €	5 000,00 €		
	Frais travaux copro	6 000,00 €					
	Aménagement de l'aire de grand passage	15 000,00 €	15 000,00 €	0,00 €			
Sous total		5 577 000,00 €	841 000,00 €	825 000,00 €	805 000,00 €	850 000,00 €	850 000,00 €

	OPERATION	Montant estimatif	2025	2026	2027	2028	2026
Mobilité	Déploiement des IRVE	100 555,00 €	80 444,00 €	20 111,00 €			
	Aide à l'acquisition de vélos	200 000,00 €	100 000,00 €	100 000,00 €			
	Schéma directeur vélo	5 850 000,00 €	3 050 000,00 €	1 800 000,00 €	1 000 000,00 €		
	Déploiement Micro Aires de co voiturage	6 000,00 €	6 000,00 €	5 000,00 €			
	Déploiement de station d'entretien de vélos	11 700,00 €	3 000,00 €	8 700,00 €			
	Etudes mobilité	60 000,00 €	30 000,00 €	30 000,00 €			
	programme d'entretien des voiries	9 300 000,00 €	3 100 000,00 €	3 100 000,00 €	3 100 000,00 €		
Sous total		15 528 255,00 €	6 369 444,00 €	5 063 811,00 €	4 100 000,00 €	0,00 €	0,00 €

	OPERATION	Montant estimatif	2025	2026	2027	2028	2026
Solidarité communautaire	Acquisition de matériel à mutualiser	103 200,00 €	103 200,00 €				
	Fonds de concours généraliste	4 077 666,80 €	1 600 000,00 €	1 696 891,45 €	780 775,35 €		
	Elaboration du PLUI	400 000,00 €	50 000,00 €	150 000,00 €	150 000,00 €	50 000,00 €	
Sous total		4 580 866,80 €	1 753 200,00 €	1 846 891,45 €	930 775,35 €	50 000,00 €	0,00 €

	OPERATION	Montant estimatif	2025	2026	2027	2028	2026
Equipement de la CCFL	Aménagement du siège de la CCFL	60 000,00 €	60 000,00 €				
	Mise au norme du local archive de la CCFL	73 236,00 €	15 000,00 €	50 000,00 €	8 236,00 €		
	Achévement travaux de conformité Angelika	39 600,00 €	39 600,00 €				
	Equipement des services	89 236,00 €	89 236,00 €				
Sous total		262 072,00 €	203 836,00 €	50 000,00 €	8 236,00 €	0,00 €	0,00 €

OPERATION	Montant estimatif	2025	2026	2027	2028
<i>DETR Moulin madame</i>	94 953,00 €	94 953,00 €			
<i>Fonds vert moulin madame</i>	350 000,00 €	350 000,00 €			
<i>Cessions foncières moulin madame</i>	200 000,00 €				
<i>Cessions foncières Rivière d'or</i>	120 535,00 €				
<i>Participation département rond point rivière d'or</i>	400 000,00 €		400 000,00 €		
<i>cessions foncières pacaux</i>	669 708,00 €				
<i>subvention région école de pilotage</i>			200 000,00 €	500 000,00 €	
<i>subvention aménagement de la maison éclusière CD 62</i>			27 432,00 €		
<i>subvention aménagement de la maison éclusière interreg</i>				248 400,00 €	
<i>subvention cd 59 ecolodges</i>			27 432,00 €		
<i>subvention passerelle cd59</i>		67 602,00 €			
<i>subvention passerelle cd 62</i>		800 000,00 €			
<i>subvention passerelle CABBALR</i>		110 000,00 €			
<i>Subvention passerelle Région</i>		90 000,00 €			
<i>Emprunt pour réalisation de l'école de pilotage</i>	9 500 000,00 €	- €	9 500 000,00 €		
<i>Emprunt pour réalisation de l'école de mécanique</i>	1 400 000,00 €	1 400 000,00 €			
<i>FCTVA</i>	2 205 526,11 €	2 438 188,75 €	1 414 532,69 €	133 200,00 €	125 800,00 €
TOTAL	14 940 722,11 €	5 350 743,75 €	11 569 396,69 €	881 600,00 €	125 800,00 €



MERCI DE VOTRE ATTENTION